

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 OCTOBRE 2021

Nombre de Conseillers : 15

Nombre de présents : 14

Nombre d'absents : 1

Nombre de procurations : 1

Nombre de votants : 15

**L'an deux mil vingt et un, et le 4 octobre,**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Laurent DUBUY, Maire de Charnay.

Date de convocation : 29 septembre 2021

**Présents** : Laurent DUBUY, Olivier MARS, Françoise PINET, Bruno GRANGER, Danièle GERMAIN, Guy BONAMY, Françoise FLOURENT, Valérie COURTIAL, Lionel BRETON, Jean-François DECHERF, Dorothée KAZAN, Audrey PERDRIX, Aurélie BENOIT, Geoffrey JACQUEMOT

**Excusés** : Dominique KUGLER (ayant donné procuration à Danièle GERMAIN),

**Absents** :

**Secrétaire** : Audrey PERDRIX

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 6 septembre 2021.

### **DELIBERATION N°31/2021 : CREATION D'EMPLOI PERMANENT ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de créer les emplois à temps complet ou non complet nécessaires au fonctionnement des services, d'en déterminer le temps de travail, de préciser le ou les grades des fonctionnaires susceptibles d'occuper ces emplois et d'indiquer si ces derniers peuvent être occupés par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984.

Le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre de la vérification de la conformité des emplois existants sur la commune, il a été constaté que les trois postes occupés par des adjoints techniques, ne correspondent pas aux cadres d'emplois en vigueur. Les agents sont actuellement nommés sur des cadres d'emploi d'agents d'entretiens, cadre d'emploi n'existant plus à ce jour, et qu'il convient de modifier.

**L'autorité territoriale propose à l'assemblée :**

- La création de deux emplois permanents, à temps complet, pour assurer les fonctions d'agents techniques polyvalents en charge de l'entretien de la voirie et des bâtiments, à compter du 4 octobre 2021. Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique, et est ouvert à tous les grades du cadre d'emplois des adjoints techniques.
- La création d'un emploi permanent, à temps complet, pour assurer les fonctions d'agent technique en charge de l'entretien des bâtiments et de la gestion du restaurant scolaire, à compter du 4 octobre 2021. Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique, et est ouvert à tous les grades du cadre d'emplois des adjoints techniques.

*Village au ♥ des pierres dorées*

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie mentionnée dans chaque création de poste, dans les conditions fixées à l'article 3-2 ou 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. S'agissant du poste de secrétaire de mairie, le contractuel devra, dans ce cas, justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur administratif de la fonction publique.

La rémunération sera alors fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des rédacteurs ou des adjoints administratifs, notamment eu égard à la qualification et l'expérience de l'agent.

**L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré, DECIDE :**

- À compter du 4 octobre 2021, de créer trois emplois d'agents techniques dans les conditions exposées ci-dessus.
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.
- D'adopter la modification du tableau des effectifs, ainsi proposé.

Emploi	Service	Cat.	Cadre d'emploi	TN/TNC *	Possibilité pourvoi contractuel	Poste occupé (statut)	Date & N° délibération
<i>Filière Administrative</i>							
Secrétaire de mairie	Mairie	C	Adjoints Administratifs	TC	NON	Vacant	N°29-2005 du 09/09/05
		B	Rédacteurs	TC	OUI	Titulaire	N°28-2021 du 06/09/21
Agent administratif polyvalent	Mairie + Poste	C	Adjoints Administratifs	TC	NON	Vacant	N°51-2014 du 06/10/14
Agent administratif polyvalent	Mairie	C	Adjoints Administratifs	21,75/35 <sup>ème</sup>	NON	Vacant	N°10-2019 du 08/04/19
	Mairie	C	Adjoints Administratifs	28/35 <sup>ème</sup>	OUI	Titulaire	N°28-2021 du 06/09/21
Agent d'accueil	Agence Postale	C	Adjoints Administratifs	13,5/35 <sup>ème</sup>	OUI	Titulaire	N°22-2017 du 03/01/17
<i>Filière Technique</i>							
Agent polyvalent voirie espaces verts	Voirie Bâtiments	C	Agents d'entretien qualifié	TC	NON	Titulaire	N°35-2004 du 11/06/04
	Voirie Bâtiments	C	Adjoints Techniques	TC	OUI	Vacant	N°31-2021 du 04/10/21
Agent polyvalent voirie espaces verts	Voirie Bâtiments	C	Agent d'entretien	TC	NON	Titulaire	Du 8/11/2002
	Voirie Bâtiments	C	Adjoints Techniques	TC	OUI	Vacant	N°31-2021 du 04/10/21
Agent polyvalent voirie espaces verts	Voirie Bâtiments	C	Adjoints Techniques	TC	NON	Vacant	N°3-2021 du 11/01/21
Agent cantine et entretien bâtiments	École	C	Agents d'entretien qualifié	TC	NON	Titulaire	Du 01/06/2001
	École	C	Adjoints Techniques	TC	OUI	Vacant	N°31-2021 du 04/10/21
ATSEM	École	C	Adjoints Techniques	28/35 <sup>ème</sup>	NON	Vacant	N°25-2018 du 30/07/18
	École	C	Adjoints Techniques	32/35 <sup>ème</sup>	NON	Titulaire	N°27-2019 du 14/10/19

*Village au ♥ des pierres dorées*

Agent surveillance cantine	École	C	Adjoins Techniques	6,25/35 <sup>ème</sup>	OUI	Contract.	N°25-2018 du 30/07/18
Agent d'entretien des locaux	École	C	Adjoins Techniques	9/35 <sup>ème</sup>	OUI	Contract.	N°27_2021 du 12/07/21
<i>Filière médico-social</i>							
ATSEM	École	C	ATSEM	TC	OUI	Titulaire	N°10-2013 du 25/06/2013
<i>Filière Animation</i>							
Agent surveillance & entretien garderie	École	C	Adjoins Animation	21,5/35 <sup>ème</sup>	OUI	Titulaire	N°23-2017 du 03/07/17
<i>Filière Culturelle</i>							
Intervenante musicale	École	B	Assistant enseignement artistique	3/20 <sup>ème</sup>	OUI	Titulaire	N°48-2020 du 07/09/20
<i>Contractuel de droit privé dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences Jeune</i>							
Agent polyvalent voirie espaces verts	Voirie Bâtiments	C	Adjoins techniques	TC	OUI	Vacant	N°18-2021 du 12/04/21

### **DELIBERATION N°32/2021 : PLATEFORME D'ENTRAIDE INTERCOMMUNALE**

Avec l'accord des membres du Conseil Municipal présents, cette délibération est retirée de l'ordre du jour, et sera soumise au vote d'un prochain Conseil. Le projet étant porté par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, une délibération de l'EPCI est obligatoire avant le vote de la commune. Les élus sont toutefois favorables à la démarche d'adhésion à cette plateforme, qui met en lien des bénévoles et des bénéficiaires pour effectuer des tâches du quotidien.

#### **1. COMMISSION VIE LOCALE**

##### Culture - Tourisme :

La commission souhaite commencer à réfléchir à l'organisation d'une manifestation festive en juillet 2022

Visite de la Tour : Toujours pas de solution technique trouvée pour la visite autonome de la Tour (trappe de désenfumage)

##### Associations - Bibliothèque :

La réunion des associations est prévue le 11/10 à 20h30 dans la salle de la Mansarde. Les réservations inscrites lors de cette réunion sont prioritaires par rapport à des réservations qui seraient transmises ultérieurement.

La fête des conscrits de la Classe en 1 a lieu le week-end du 8 au 10 octobre.

##### Artisanat - Commerce :

Une réunion est prévue le 26 octobre à 19h30 afin d'étudier les candidatures des professionnels reçues pour la maison paramédicale.

##### Communication :

Charnay infos : distribution le 16 octobre.

Bulletin intercommunal : Le dernier délai de réponse pour les annonceurs est fixé au 5 octobre. La remise des articles est fixée au 12 octobre. La relecture est prévue le 18 octobre.

Facebook/Site internet : la commission communication s'étonne de ne quasiment pas recevoir, des présidents d'associations, d'informations sur les actualités ou événements à mettre en ligne.

*Village au ♥ des pierres dorées*

## **2. COMMISSION VIE SOCIALE – VIE SCOLAIRE**

### Petite enfance :

RAS

### Ecole :

Gros effectif en cantine : 2 services de 45 enfants.

En ce début d'année scolaire, le comportement inadapté de quelques enfants a été sanctionné, et les parents ont été reçus par Françoise PINET. Un enfant fera l'objet d'un jour d'exclusion de la cantine. Il est dommage qu'un petit groupe d'enfants arrive à perturber l'ensemble des services de cantine.

Les rendez-vous avec les familles se passent bien, dans l'ensemble, même si les explications concernant le comportement des enfants sont parfois difficilement comprises.

Le Conseil d'école est prévu le 12 octobre.

### Conseil Municipal d'Enfants :

Il devient plus compliqué de mobiliser les jeunes qui sont très occupés par leur rentrée au collège et leurs activités extra-scolaires. Il faudrait pouvoir avancer sur le projet de la vidéo, et sur la mise en place de la maison des jeunes.

Pour le Conseil Municipal Enfants, seulement 3 enfants du précédent mandat souhaitent continuer, et il est de plus en plus compliqué de mobiliser les enfants sur des actions liées à la citoyenneté.

### Commission Vie sociale - Personnes âgées :

Il faut prévoir une réunion pour organiser la visite de Noël.

Une réunion a eu lieu le 4 octobre à la Communauté de Communes au sujet de la complémentaire santé. Le contrat a été renouvelé avec Groupama. La Communauté de Communes organisera prochainement des réunions publiques pour informer la population.

## **3. COMMISSION TRAVAUX**

La commission s'est réunie le 30 septembre 2021.

- Maison paramédicale : Le marché public de travaux est mis en ligne sur la plateforme Klekoon. Les visites sur site pour les entreprises ont débuté. Le SIEVA a été contacté pour étudier le raccordement d'eau : une seule installation d'arrivée d'eau pourra être prévue, avec des sous-compteurs par cabinet, permettant une facture directe par cabinet médical. La Commission d'Appels d'Offres, pour l'ouverture des plis, est fixée au 22 octobre à 17h00.
- 5<sup>ème</sup> classe : La peinture des murs et le revêtement de sols seront réalisés pendant les vacances d'automne. Les élus sont sollicités pour venir aider à débarrasser les meubles de la classe le 22 octobre à 16h30.
- L'arrivée du nouvel agent est confirmée pour le 18 octobre.
- City stade : les travaux sont bientôt terminés. Il reste les filets et les paniers de baskets à installer.
- Etanchéité du lavoir de Bayère : les devis ont été reçus. Travaux à envisager sur le budget 2022.
- Contrôle des boîtiers autonomes des bâtiments communaux : 22 boîtiers sont à changer.
- Contrôle des extincteurs : devis en cours, 17 extincteurs sont à remplacer.
- Eclairage parking sud : Une étude a été demandée au Syder (13 000€), et à une entreprise privée (4000€) pour chiffrer le coût d'un éclairage autonome.

*Village au ♥ des pierres dorées*

- Parking du Pinet : Une demande de devis a été faite pour la création d'un parking (environ 54000€) La commune envisage de continuer les négociations avec le propriétaire pour l'acquisition du terrain. Au préalable, un courrier sera adressé à la Chambre d'Agriculture pour obtenir confirmation de la possibilité de réaliser un parking sur cette parcelle, située en zone agricole.

#### **4. COMMISSION CADRE DE VIE**

##### Agriculture environnement :

- Le nettoyage d'automne est prévu le 23 octobre.
- Un courrier va être distribué aux administrés qui ne rentrent pas leur bac ordures ménagères après le passage du collecteur.
- Le 24 septembre a eu lieu l'assemblée générale du Comité du fleurissement : Le Président et la Trésorière sont démissionnaires. L'association cherche des bénévoles pour faire perdurer l'association.

##### Développement durable – Agenda 21 :

RAS

##### Voirie :

- L'épaveuse est passée sur les chemins communaux fin septembre/début octobre.
- Un rendez-vous est prévu avec M. ORTIZ, de la Communauté de Communes, ce mardi 5 octobre, suite à une demande d'arrêté reçue pour le passage de la fibre Route des Crières. Une signalisation a été transmise à SFR concernant le câble détendu, route des Crières, qui empêche le passage des ordures ménagères.

##### Cimetière :

RAS

#### **5. COMMISSION URBANISME**

Seul un dossier à étudier, la commission a été consultée par mail. La prochaine commission est fixée au 26 octobre.

Dossier de recours contre le permis de construire de Monsieur Paul PAPWORTH : La commune a reçu le jugement. Les demandeurs ont été débouté de leur demande de retrait de l'accord à permis de construire pour une maison individuelle.

L'élue en charge de l'urbanisme et les agents administratifs de la mairie ont suivi une formation sur le logiciel Next-Ads. Ce logiciel, mis à disposition par la Communauté de Communes, permettra le dépôt et l'instruction des demandes d'urbanisme par voie dématérialisée. Il est rappelé qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les communes ont l'obligation de proposer à leurs administrés la possibilité de déposer leurs demandes d'urbanisme par voie dématérialisée. Une information sera faite à la population lorsque cette plateforme de dépôt sera opérationnelle pour le public.

##### Déclaration préalable :

RAS

Permis de construire – démolir - d'aménager :

PC de la maison paramédicale : Ce dossier a obtenu l'accord de l'architecte des Bâtiments de France. Il est également conforme au PLU, le PC est accordé.

Droit de préemption :

- Maison d'habitation au 85 chemin du Puits Banal : La Commune ne fait pas usage de son droit de préemption.
- Maison de retraite des Opalines : La Commune ne fait pas usage de son droit de préemption.

**6. FINANCES**

Compte au Trésor : 393 899.53 €

**7. INTERCOMMUNALITE**

SIEVA :

Présentation du rapport sur l'eau au Conseil de décembre. M. BADEL, Directeur, fait valoir ses droits à la retraite en milieu d'année 2022. La prochaine réunion de bureau est prévue le 3 décembre, et le Conseil Syndical le 12 décembre.

3 communes vont quitter prochainement le SIEVA. Ces 3 communes représentent 30% de la consommation totale (entre 600 000 et 800 000 € de perte annuelle) Il faudra réfléchir à la manière de combler cette perte si possible sans augmenter les tarifs, après le départ de la dernière commune en 2025.

SIVU de la Pray :

RAS

SYDER :

Installation de panneaux photovoltaïques sur les toits du bâtiment du Syder. Des subventions peuvent être allouées pour l'installation de places de parking avec des bornes de recharges électriques.

SBA :

RAS

Office du tourisme :

RAS

CCBPD :

RAS

Espace Pierres Folles :

La 1<sup>ère</sup> pierre a été posée.

**8. QUESTIONS DIVERSES**

- M. DEBAVELAERE, Directeur de l'Usine LAFARGE, invite les membres du Conseil Municipal à une visite de présentation, sur site, du projet d'extension de la carrière. La date retenue est le 19 octobre à partir de 17h30.
- L'association des Propriétaires de Charnay a sollicité une intervention d'experts sismologues le 05/11 à 17h00 concernant les tirs de mines effectués par LAFARGE.
- Question sur les signalements de dégâts, sur les habitations, liés à la sécheresse : La commune a collecté les réclamations des administrés concernés. Malheureusement trop peu de signalements

*Village au ♥ des pierres dorées*

ont été recensés pour permettre un classement en catastrophe naturelle par la Préfecture (4 dossiers). Les communes qui ont été déclarées en état de catastrophe naturelle ont pu déposer une cinquantaine de signalements.

- Orange a contacté la Mairie pour l'installation d'une antenne relais sur la commune. Le lieu envisagé est à proximité du cimetière, sur une parcelle propriété de la Commune. Une demande similaire a été reçue de la part de Free sur une parcelle d'un particulier. Un rendez-vous aura lieu avec Free le 6 octobre pour s'assurer que les deux opérateurs puissent s'implanter sur une seule et même antenne.

## **PROCHAIN CONSEIL LUNDI 15 NOVEMBRE 2021 A 20h00**



*Village au ♥ des pierres dorées*